



Année scolaire 2021-2022 – Taxe scolaire

Maintien du taux de taxe scolaire et mise à la poste des comptes

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 juillet 2021 – Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières confirme la mise à la poste des comptes de taxe scolaire couvrant la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

La taxe scolaire s'applique sur les immeubles situés sur le territoire du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières et sert à payer l'entretien et le fonctionnement des écoles et des centres de formation, environ la moitié du coût du transport scolaire, la consommation énergétique et les services corporatifs.

Le taux de taxe applicable dans l'ensemble du Québec est maintenu au même taux que l'année dernière, soit 0,1054 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation foncière uniformisée. L'exemption du premier 25 000 \$ de valeur imposable des immeubles instaurée en 2018-2019 est également maintenue.

Échéances

Lorsque le compte de taxe scolaire est inférieur à 300 \$, la taxe scolaire est payable en un seul versement, le **10 août 2021**. Lorsque le compte de taxe scolaire est égal ou supérieur à 300 \$, la taxe scolaire est payable en deux versements, les **10 août 2021** et **9 novembre 2021**.

Un dépliant accompagne le compte et comporte des renseignements complémentaires.

Les propriétaires ne recevront pas de compte de taxe scolaire si le montant à payer est de moins de 2 \$ ou si la valeur imposable de leur immeuble est égale ou inférieure à 25 000 \$ (le compte étant à 0 \$).

Tout propriétaire qui ne reçoit pas son compte de taxe scolaire sans être dans l'une ou l'autre de ces situations doit s'assurer que son dossier est à jour en communiquant avec le Service de la taxe scolaire par courriel à taxescolaire@csdhr.qc.ca ou par téléphone au 450 359-6411, ou au 1 877 359-6411 (sans frais). Choisir ensuite l'option 2.

Si vous êtes un nouveau propriétaire ou avez vendu votre propriété récemment, consultez [notre site web](#) pour des précisions.

Le centre administratif sera fermé du 19 au 30 juillet 2021 inclusivement.

- 30 -

À propos du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

Le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières est une organisation apprenante qui mise sur la collaboration, l'expertise de son personnel, l'application des pratiques efficaces et validées et l'innovation pour mieux faire réussir ses élèves. Il accueille plus de 18 000 élèves au secteur des jeunes qui fréquentent 35 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires et de nombreux élèves adultes inscrits à notre centre de formation professionnelle et notre centre de formation des adultes. Avec plus de 4 000 employés, le CSSDHR est l'un des acteurs incontournables du développement économique en Montérégie. Son territoire de 1 468 kilomètres carrés s'étend sur 23 municipalités et 3 MRC. Pour plus d'informations, visitez le csdhr.qc.ca.

Merci de communiquer toute demande média à l'adresse suivante : cacomunications@csdhr.qc.ca

Source et information : **Julie Brassard**
Conseillère en communication
Service des affaires juridiques et des communications
450 359-6411, poste 7229 | julie.brassard@csdhr.qc.ca